

**Discours sociologiques et  
francophonie minoritaire au Canada:  
réflexions sur un espace paradoxal**

par

Claude Denis  
Faculté Saint-Jean  
University of Alberta  
Edmonton (Alberta)

**RÉSUMÉ**

Cet article présente une réflexion sur l'espace discursif de la sociologie au Canada, inspirée par les conditions d'exercice du travail sociologique en français dans l'Ouest du Canada. Nous suggérons qu'il existe un *espace sociologique canadien francophone* spécifique, dont la condition tant conceptuelle qu'empirique est d'être minoritaire. De par son existence même, cet espace est distinct des deux espaces discursifs majoritaires de la sociologie au Canada, ceux de la sociologie québécoise et de la *Canadian Sociology*; et, étant minoritaire, il souffre d'un certain isolement, d'une certaine marginalité, par rapport à ceux-ci. Cet espace discursif minoritaire peut, du même coup, offrir la promesse d'une perspective unique sur le Canada et ses sociologies majoritaires. À titre d'exemple, nous montrons qu'en plaçant dans ce champ discursif la notion de société telle qu'employée de façon usuelle au Canada, celle-ci s'en trouve déconstruite; on révèle alors, à la fois, une aporie des discours sociologiques dominants et un ressort rhétorique des conflits politico-constitutionnels canadiens.

**ABSTRACT**

This paper presents a reflexion on the discursive space of sociology in Canada, inspired by the conditions underlying sociological work in French in Western Canada. I suggest that there exists a specific *francophone Canadian sociological space*, conceptually and empirically characterized by its minority status. By virtue of its very existence, this space is distinct from the two majority sociological spaces in Canada, those of *la sociologie québécoise* and of *Canadian Sociology*; and, being a

minority space, it is somewhat isolated from them, somewhat marginal. These characteristics give this minority discursive space the potential to offer a unique perspective on Canada and its majority sociologies. I show, by way of example, that when the notion of society as habitually used in Canada is placed within this discursive field, it is swiftly deconstructed; an aporia of dominant sociological discourses is thereby revealed, as is a rhetoric of Canadian political-constitutional conflicts.

---

### Introduction: espaces discursifs et pratique sociologique

Y a-t-il quelque chose de spécifique à la pratique de la sociologie en français dans l'Ouest canadien? Si oui, est-ce une spécificité substantielle ou ne s'agit-il que de détails? Et, dans ce cas, spécifique par rapport à qui?

Il saute aux yeux, tout d'abord, que cette pratique sociologique est rare: la sociologie étant principalement une pratique universitaire, l'existence de seulement deux institutions francophones d'enseignement postsecondaire à l'ouest de l'Ontario – le Collège universitaire de Saint-Boniface et la Faculté Saint-Jean (*University of Alberta*) – a des conséquences évidentes pour la sociologie francophone de l'Ouest. Et cela d'autant plus que la taille réduite de ces institutions n'offre de place qu'à un très petit nombre de sociologues, auxquels s'ajoutent quelques autres professeurs qui font, pourrait-on dire, partiellement oeuvre de sociologue.

Nous proposons, dans ce texte, une réflexion sur les conditions d'exercice de la sociologie en français dans l'Ouest canadien et sur le discours spécifique qu'elles sont à même de susciter. Nous avançons en effet qu'il existe un *espace discursif* pour la sociologie francophone au Canada hors Québec, distinct de l'espace discursif de la sociologie québécoise et de celui de la *Canadian Sociology*. Cet espace discursif franco-canadien est induit par un ensemble de rapports socio-institutionnels qu'on peut désigner par l'expression *espace complémentaire*. Celui-ci est constitué d'éléments qui vont, par exemple, de la situation démographique canadienne et des arrangements constitutionnels du pays aux relations entre les facultés de la *University of Alberta* ou à l'existence d'une publication comme les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*. C'est à l'intérieur de ces deux espaces (discursif et complémentaire) distincts qu'évoluent les praticiens

de ce que nous appellerons la *sociologie canadienne francophone* ou *franco-canadienne*.

L'expression «espace discursif» adoptée ici vise cet ordre de réalité dont Michel Foucault a amorcé la description formelle dans *L'archéologie du savoir* (1969). Foucault parlera principalement de «formation discursive», mais il fera aussi référence à «l'espace du discours» (p. 38), à «l'espace où se déploient les événements discursifs» (p. 41), de même qu'au «champ discursif» (p. 40). Bien que ces trois termes soient d'évidence fortement apparentés<sup>1</sup>, on peut distinguer entre formation d'une part et espace et champ d'autre part: la formation discursive est un espace ou champ discursif dont on a identifié non seulement les contours externes mais aussi la structuration interne. Quant à l'espace complémentaire (Deleuze, 1986), Foucault le définit comme

un faisceau complexe de rapports [...] entre des institutions, des processus économiques et sociaux, des formes de comportements, des systèmes de normes, des techniques, des types de classification, des modes de caractérisation (Foucault, 1969, p. 61)<sup>2</sup>.

Ce texte ne traitera que de certains des traits les plus généraux de l'espace discursif sociologique franco-canadien, tel qu'induit par son espace complémentaire: l'analyse détaillée du discours qu'il génère effectivement, structurant ainsi une formation discursive, devra attendre.

### Les sociologies nationales au Canada et les autres

Lorsqu'on considère la sociologie comme la pratique d'enseignement et de recherche de la communauté des sociologues, il est facile d'identifier deux espaces sociologiques principaux au Canada: celui au sein duquel opère la communauté des sociologues québécois, dont l'objet de référence est la *société québécoise* et qui produit la *sociologie québécoise*; et celui dans lequel fonctionne la communauté des sociologues anglo-canadiens, dont l'objet est la *Canadian Society* et qui produit la *Canadian Sociology*. Les termes *Canadian Society* et *Canadian Sociology* sont ici laissés en anglais parce que l'anglais est la langue d'usage (c'est-à-dire d'enseignement et de publication) de la grande majorité des sociologues dont l'objet de référence est le Canada et pour qui le Canada est la société à étudier. La frontière entre ces deux communautés et leurs sociologies respectives est fondée en partie sur la langue de

communication, mais aussi et surtout sur l'objet de référence que chacune se donne; c'est par cet objet qu'elles se constituent en *sociologies nationales* (Genov, 1989). Aussi, ni l'une ni l'autre de ces communautés n'a tendance, très littéralement, à écrire sur la «société canadienne».

On objectera qu'il existe bien plus que deux sociologies principales au Canada; qu'il y a, par exemple, la communauté des sociologues féministes, ou néo-marxistes, ou postmodernistes, etc. Ceci serait indéniable, si on n'était aussitôt obligé de modifier: il y a la sociologie féministe québécoise et la sociologie féministe anglo-canadienne, etc. Alors que les féministes anglo-canadiennes s'intéressent généralement à la situation des femmes au Canada, les féministes québécoises ont tendance à travailler sur les femmes québécoises. Chacune de ces autres communautés sociologiques, donc, tend à fonctionner à l'intérieur de sa communauté nationale. C'est pourquoi l'on peut dire que la vaste majorité des sociologues au Canada, incluant les Anglo-Canadiens du Québec, pratiquent l'une ou l'autre des deux sociologies nationales<sup>3</sup>.

Pratiquer la sociologie, c'est l'écrire, mais c'est aussi l'enseigner. Chacune des deux communautés nationales enseigne donc son objet national et ses différentes composantes, et produit des textes dont certains servent directement à cet enseignement et d'autres visent plus spécifiquement la recherche. De plus, pour qui veut intégrer des éléments de l'actualité à son enseignement, il est facile d'utiliser journaux et magazines: les sociologues de l'Université Laval pourront puiser dans *Le Soleil* ou *L'actualité*, et leurs collègues de Vancouver dans le *Sun* ou *MacLean's*.

Mais enseigner la sociologie en français dans l'Ouest, en Ontario ou en Acadie, c'est se trouver hors des champs discursifs propres aux deux sociologies nationales. C'est, à tout le moins, être en porte-à-faux par rapport à ceux-ci. Mais qu'en est-il concrètement?

Enseigner la sociologie en français dans l'Ouest, c'est avoir un problème de matériel pédagogique. Un cours servira ici de cas type; c'est lui qui a servi de catalyseur à la présente réflexion et qui peut tenir le rôle de représentant pour l'ensemble de nos cours (où les mêmes difficultés se retrouvent, mais de manière moins systématique). Il s'agit du cours de

première année offert par la Faculté Saint-Jean, *SOCIE 101: Société canadienne*. Or, les textes en français sur la «société canadienne» en général et sur l'Ouest en particulier sont rares, et les textes accessibles à des étudiants de première année universitaire le sont encore plus. Le recours à l'actualité est lui aussi rendu difficile: non seulement les média écrits de langue française arrivent-ils en bibliothèque avec un retard souvent considérable, mais l'orientation largement québécoise de *L'actualité*, *Le Devoir* et *La Presse*, alliée à la quasi-absence d'écrits courants en français sur Edmonton et l'Alberta, suscite l'irritation des étudiants qui voudraient qu'on leur parle plus de chez eux que du Québec. Tout ceci représente un problème sérieux pour l'enseignement, qui ne se pose pas pour la grande majorité des sociologues au Canada.

### **L'espace discursif de la sociologie canadienne francophone**

Après avoir placé une bonne majorité des sociologues au Canada dans l'une des deux sociologies nationales, il reste une minorité, constituée de deux groupes: les sociologues dont les intérêts sont non pas particulièrement canadiens ou québécois mais internationaux, et dont la communauté de référence est principalement américaine ou européenne; et les sociologues qui travaillent en français à l'extérieur du Québec et dont l'objet de référence est le Canada. C'est la pratique de ce dernier groupe, au sein d'un espace discursif et d'un espace complémentaire spécifiques, que nous appelons la *sociologie canadienne francophone*. Les sociologues qui travaillent en français dans l'Ouest font partie de cette communauté, en marge des deux sociologies dominantes.

*L'Initiation thématique à la sociologie*, dirigée par Jean Lafontant (1990) et publiée à Saint-Boniface, exprime très bien les réalités qui viennent d'être évoquées, tant par les institutions d'attache de ses auteurs que par les préoccupations qu'on y trouve représentées. Un volume d'introduction, celui-ci comme les autres, tient plus de l'enseignement que de la recherche: son existence est une fonction directe d'un besoin ressenti dans l'enseignement. Ceci n'interdit pas qu'une contribution originale à la recherche y soit faite, mais sa vocation première n'est pas là.

*L'Initiation thématique à la sociologie* ne cherche pas à être représentative de la communauté sociologique canadienne francophone: dans son court avant-propos, Jean Lafontant, professeur de sociologie au Collège universitaire de Saint-

Boniface, réfère plutôt à «l'importance des solidarités, mêmes les simples réseaux d'amitié» (1990, p. ii). Mais l'amitié n'épuise pas le sens de la répartition socio-géographique de ses auteurs. Les solidarités dont parle Lafontant fonctionnent, en fait, pour une bonne part à l'intérieur de la communauté sociologique canadienne francophone: deux auteurs travaillaient dans les institutions francophones de l'Ouest<sup>4</sup>, sept dans des universités bilingues de l'Ontario, quatre dans des institutions québécoises francophones et un dans une université anglophone des Maritimes. À une francophonie dispersée sur un demi-continent correspond une communauté sociologique pas moins éparpillée; et Jean Lafontant de noter, commentaire canadien s'il en fut, que le défi que représente toute oeuvre collective est augmenté par «la dispersion des collaborateurs sur un si vaste territoire» (1990, p. i). On imagine sans peine, par ailleurs, combien différente aurait été la liste des collaborations pour un projet similaire, né au Québec. Le livre, comme l'écrivait Foucault, est bien «noeud dans un réseau» (1969, p. 34): s'y rejoignent diverses composantes du réseau, lequel se donne ainsi à voir du fait même de la rencontre. Colloques et congrès font de même.

Parmi les quelques directives aux participants à cette oeuvre collective qu'est l'*Initiation thématique à la sociologie*, figurait «la nécessité [...] de référer, dans la mesure du possible, à la réalité canadienne dans son ensemble» (Lafontant, 1990, p. ii). Et de fait, la plupart des chapitres présentent un contenu canadien considérable. Ceci serait anodin si ce n'était inhabituel: pour que l'accent soit mis, en français, sur «la réalité canadienne» (plutôt que québécoise) dans un tel volume introductif, il fallait assurément que l'entreprise soit de conception non québécoise. D'autre part, son contenu *canadien* (plutôt que, par exemple, manitobain ou nord-américain) situe le projet sur le terrain de la sociologie nationale anglo-canadienne; c'est son contenu canadien *en français* et la localisation institutionnelle de ses auteurs qui en font une entreprise canadienne francophone. L'*Initiation thématique à la sociologie* est donc un événement discursif qui ne relève ni de l'espace *Canadian* ni de l'espace québécois, et dont l'émergence a été conditionnée par l'espace complémentaire franco-canadien.

On arrive donc ici au caractère paradoxal de l'espace discursif sociologique franco-canadien. D'abord, il fonctionne dans la langue de l'une des sociologies nationales (la québécoise), alors que son objet de référence, le Canada, est la

version française de celui de l'autre (la *Canadian*). Ensuite, la population et les institutions (qui sont toutes deux des composantes de son espace complémentaire) sur lesquelles il s'appuie sont établies pour une bonne part sur le terrain, ou dans les interstices, de l'espace complémentaire de la sociologie *Canadian*. Tout ceci contribue à façonner une pratique discursive spécifique qui ne se réduit pas à l'utilisation de la langue française.

On prendra pour exemple de cette spécificité le chapitre intitulé «L'ethnicité» dans *l'Initiation thématique à la sociologie* (Cardinal et Lapointe, 1990). Ce chapitre a un très fort contenu empirique canadien dont l'orientation est grandement infléchie vers les relations historiques et contemporaines entre francophones et anglophones. Ainsi, en conclusion, les auteurs identifient les deux questions suivantes comme méritant une plus grande attention:

[...] doit-on séparer la langue de la culture comme le fait le Québec face aux néo-Québécois et le Canada anglais face aux Francophones et aux membres de la troisième force? Par ailleurs, quel sera l'avenir des Francophones hors Québec, et celui des Autochtones? (Cardinal et Lapointe, 1990, p. 295)

Il va sans dire que tout livre qui présente un contenu canadien et traite de l'ethnicité devra forcément parler des relations entre francophones et anglophones. Mais l'accent variera en fonction de l'espace discursif auquel l'ouvrage participe. Ainsi, une comparaison rapide entre *l'Initiation thématique à la sociologie* et trois volumes introductifs *Canadian* récents (Hale, 1990; Hiller, 1991; Zeitlin et Brym, 1991) ne laisse aucun doute: tous trois ont un chapitre sur l'ethnicité, qui parle des relations entre francophones et anglophones, mais sans que cela soit l'enjeu empirique principal du chapitre – ce qui est clairement le cas pour Cardinal et Lapointe (1990)<sup>5</sup>. Ceci dit, on doit aussi constater l'existence d'un large territoire en commun – littéralement, le Canada – entre ces quatre volumes, alors que les travaux québécois qui s'intéressent à l'ethnicité sont nettement «québécentristes»<sup>6</sup>.

Au cas où le livre de Jean Lafontant et de ses collègues semblerait une assise empirique trop mince pour dire que la sociologie canadienne francophone opère sur le terrain national anglo-canadien, revenons aux cours de sociologie offerts par la

Faculté Saint-Jean, et en particulier à *SOCIE 101: Société canadienne*. Celui-ci est un lieu d'expression de la sociologie canadienne francophone; il est donné en français, dans une institution associée à la francophonie de l'Ouest du Canada, et qui est aussi une composante institutionnelle d'une des plus grandes universités au Canada anglais. Ce cours est structuré par l'objet de référence de la sociologie anglo-canadienne: *Canadian Society*.

Nous reviendrons en détails plus loin sur les aspects paradoxaux, ou contradictoires, de cette situation. Pour l'instant, nous voulons noter combien l'insertion institutionnelle de ce cours relève effectivement du domaine anglo-canadien. Le cours *SOCIE 101: Société canadienne*, comme la plupart des cours des programmes des baccalauréats ès arts et ès sciences de la Faculté Saint-Jean, est en strict parallèle avec les cours offerts par la *University of Alberta* (ou «l'autre campus», comme on aime l'appeler à la Faculté Saint-Jean). Ainsi, le *Department of Sociology* offre *SOC 101: Canadian Society*. Les cours de la Faculté Saint-Jean en histoire, science politique, psychologie, biologie et physique, par exemple, sont pareillement doublés à l'autre campus. Et, étant donné la petite taille de la Faculté Saint-Jean par rapport aux facultés des arts et des sciences de la *University of Alberta*, toute pression à l'homogénéisation des titres et contenus de cours se fait sentir sur nous plutôt que sur les autres facultés. En ce sens, les objets de référence qui structurent bon nombre de cours de la Faculté Saint-Jean sont ceux du «Canada anglais»; mais, étant une institution franco-canadienne, elle suscite un travail discursif spécifique sur ces objets *Canadian*<sup>7</sup>. Comme quoi la situation minoritaire détermine à sa manière les cadres discursifs de travail; l'espace discursif franco-canadien est donc minoritaire à l'intérieur ou dans les interstices de l'espace discursif *Canadian*, lequel s'appuie sur de très fortes assises institutionnelles.

### **La francophonie canadienne, «sa» sociologie et le Canada anglais**

L'existence d'un espace discursif propre à la sociologie canadienne francophone<sup>8</sup> tient à la tension entre, d'une part, son objet de référence qui relève du projet national anglo-canadien et, d'autre part, sa langue de travail et son ancrage institutionnel franco-canadien.

Il peut sembler choquant, sinon absurde, de dire que la sociologie canadienne francophone relève du projet national anglo-canadien. Ne pourrait-on pas dire, conformément à la pratique des organisations francophones canadiennes, que les deux nations d'origine européenne au Canada sont la francophone et l'anglophone et s'étendent d'un bout à l'autre du pays? La sociologie franco-canadienne en serait rapatriée, pour ainsi dire, au sein d'une des deux sociologies principales, celle de la nation francophone.

Il est impossible ici de donner une réponse suffisamment détaillée à cette question, mais il faut bien dire que ce discours des représentants de la francophonie canadienne ne correspond pas à la réalité socio-politique du Canada. On ne peut échapper, en effet, à la réalité du projet national *québécois*, en développement depuis au moins les années soixante, et qui est exclusif de la francophonie à l'extérieur des frontières du Québec. Le développement d'une sociologie explicitement et spécifiquement *québécoise* est partie prenante de ce projet national; et sa contribution particulière à celui-ci, en collaboration avec les autres sciences sociales qui prennent pour objet le Québec, est de déstructurer le Canada en tant qu'objet cognitif, d'agir au niveau de l'analyse sociologique comme si le Québec était déjà indépendant. En ce sens, en sociologie comme dans la société d'où cette dernière émerge, Linda Cardinal a raison de dire que «le Canada-français [sic] n'existe plus» (1993, p. 7), si par «Canada français» on entend une communauté politique francophone s'étendant sur tout le Canada.

Face au projet national *québécois*, on trouve un projet national anglo-canadien, qui se présente généralement comme, simplement, *Canadian*. Le projet national canadien a très peu de promoteurs au Québec; les nationalistes canadiens vivent, en général, hors du Québec, c'est-à-dire au «Canada anglais». D'où notre expression de projet national anglo-canadien ou *Canadian*. Ce projet national se voit comme pancanadien parce que le Québec fait partie de sa vision; mais cette inclusion du Québec se fait au prix d'une incapacité de prendre la pleine mesure du nationalisme *québécois* – et c'est en cela qu'on peut parler d'oppression nationale: la négation par le groupe le plus fort du projet national de l'autre.

Le projet national anglo-canadien commence, ceci dit, à nommer sa spécificité et ses coordonnées géopolitiques réelles. On en trouve l'expression, par exemple, dans les travaux du

sociologue Gordon Laxer (1992) et du politologue Philip Resnick (1991). Et dans certaines versions de ce projet, une reconnaissance du projet national québécois s'allie à un engagement envers le bilinguisme et les droits linguistiques de la minorité franco-canadienne. De toute façon (et c'est une évidence), avec ou sans bonne volonté de la part de la majorité anglophone du Canada anglais, c'est bien au sein de cette dernière que la francophonie canadienne vit – et non pas au Québec.

Le détour a pu sembler long, mais on arrive ici à l'idée de la francophonie canadienne en tant que composante du projet national anglo-canadien<sup>9</sup>, ou à tout le moins de ce que Laxer et Resnick appellent la nation sociologique anglo-canadienne. Du même coup, le fait que la sociologie franco-canadienne occupe un espace discursif et complémentaire tout imbriqué dans celui de la sociologie anglo-canadienne se trouve en quelque sorte «naturalisé»: ainsi va la francophonie canadienne, ainsi va son espace sociologique.

### **Un espace sociologique minoritaire, ou de l'avantage d'être marginal**

Il est possible pour la francophonie canadienne de fonctionner confortablement dans l'espace discursif anglo-canadien, en faisant sien le projet d'une nation canadienne bilingue d'un océan à l'autre. En effet, le projet politique de Pierre E. Trudeau est fait sur mesure pour elle. Mais les choses sont un peu plus compliquées pour la sociologie canadienne francophone. Celle-ci, en effet, se doit comme toute sociologie d'être une *pratique critique*. Or, ses conditions discursives et socio-institutionnelles d'existence la mettent face à face avec un ensemble de contradictions propres aux deux sociologies nationales majoritaires et auquel celles-ci sont généralement aveugles.

La «question de la société» est l'une de ces contradictions auxquelles on se bute lorsqu'on fait de la sociologie en français hors Québec. La société de référence en ces lieux est le Canada, mais les écrits en français sur lui sont rares; c'est sur le Québec que des textes en français sont disponibles. Ce qui soulève des questions comme celles-ci: comment et pourquoi a-t-on décidé, ou établi, que le Canada est une société, mais seulement en anglais? Aussi, pour ceux qui considèrent (en anglais) que le

Canada dans son entier est une société, comment doit-on concevoir la place du Québec en son sein? À l'inverse, si l'on considère que le Québec est une société, est-il conceptuellement justifié de dire que le Canada est aussi une société? De telles questions émergent facilement dans l'espace discursif franco-canadien, mais elles existent à peine dans les espaces québécois et *Canadian*.

En fait, le débat conceptuel qui est appelé par de telles questions n'a jamais eu lieu: chaque communauté sociologique nationale est bien installée dans son discours et ne sent pas le besoin d'en explorer les apories. Dans un autre article qui traitait principalement de la «société distincte» québécoise en tant que concept sociologique (Denis, 1993), nous avons tenté de montrer comment la sociologie anglo-canadienne s'est adaptée à la pratique québécoise de référer, justement, à la société québécoise: elle a adopté en bonne partie, sans trop se poser de questions, la thèse québécoise que le Québec est une société, mais sans du même coup l'articuler de façon conceptuellement cohérente à sa propre pratique sur la *Canadian Society*. Par conséquent, la confusion conceptuelle y règne au sujet du Québec (et, accessoirement, de la francophonie canadienne), sans que cela semble présenter de problèmes sérieux à sa pratique sociologique.

Au Québec, par ailleurs, les sciences sociales sont largement indifférentes à l'ensemble canadien, comme l'ont remarqué Daniel Latouche (dans Resnick, 1990) et Christian Dufour (1989) dans le contexte du débat constitutionnel. Nous voudrions pour exemple *La société québécoise en tendances, 1960-1990* (Langlois et al., 1990)<sup>10</sup>, qui fait partie d'une série internationale d'ouvrages portant chacun sur une société: les États-Unis, la France, l'Allemagne, etc. Dans cette série, le Québec atteint le statut analytique de pays souverain et, dans le volume québécois, le Canada brille par son absence – même, par exemple, dans un chapitre sur les forces armées (qui n'aurait pas été écrit si ce n'était des impératifs méthodologiques de comparaison avec les pays et sociétés de la série).

Il faut bien noter, à la décharge partielle des sociologies *Canadian* et québécoise, que la source de la confusion conceptuelle sur la «question de la société» est double: si elle résulte de l'insertion des sociologues de ce pays dans leurs espaces nationaux respectifs, elle est aussi rendue possible par

une tendance généralisée de la discipline sociologique à sous-conceptualiser certaines de ses notions principales. «Société» figure au premier titre de celles-ci (Frisby et Sayer, 1986; Smart, 1993; voir aussi Denis, 1993, sur la version anglo-canadienne de cette question). Si la sociologie en général avait des standards plus rigoureux pour l'utilisation de tels concepts, il serait clair pour tout le monde que, tant que le Québec fait partie du Canada, il est nécessaire d'articuler conceptuellement l'un à l'autre ces deux objets.

Si de telles apories des discours sociologiques québécois et anglo-canadien sont (relativement) faciles à pointer du doigt lorsqu'on se trouve dans l'espace discursif franco-canadien, le mérite n'en revient ni à l'imagination sociologique en général ni à la perspicacité des sociologues concernés. L'ancrage discursif paradoxal de la sociologie franco-canadienne, en effet, rend les aveuglements des deux sociologies nationales irritants d'une manière concrète: l'objet de référence sur lequel nous devons travailler, que nous devons enseigner en français, n'existe qu'en anglais.

C'est là souffrir d'une manière tangible et quotidienne (mais comparativement bénigne) des incohérences du nationalisme, que celui-ci soit *Canadian* ou québécois. C'est peut-être aussi souffrir de l'absence d'un nationalisme spécifique à la francophonie canadienne. En effet, si la nation canadienne-française est morte, pour paraphraser Linda Cardinal, les minorités francophones du Canada sont orphelines de leur nation – et ce n'est pas une compensation que de se retrouver inséré dans un projet national *Canadian* qui demeure difficilement réconciliable avec le projet québécois. Du même coup, la communauté sociologique de la francophonie canadienne se retrouve sans projet national dans lequel elle pourrait se sentir comme un poisson dans l'eau. Dommage, peut-être, puisque cela lui permettrait d'être conceptuellement incohérente et de ne pas s'en sentir plus mal.

#### NOTES

1. Ils font aussi appel, de façon transparente, à une métaphore spatiale. Certains, après Foucault, ont voulu s'éloigner de telles métaphores, parlant par exemple de «complexe discursif» (Tort, 1983). Il nous semble pourtant que la métaphore spatiale est un atout plutôt qu'un défaut, du moins dans le cas qui nous occupe et que, plutôt que l'effacer, il est bon de la dire le plus explicitement possible.

2. Il est tentant de caractériser l'espace complémentaire comme non discursif: on peut en effet dire que ses composantes sont externes au discours qui nous intéresse. Pourtant, bon nombre de ces composantes sont de toute évidence des faits de discours (normes, règlements, constitutions, etc.) – ce qui devrait nous empêcher de parler de «formations non discursives» (Deleuze, 1986, p. 19). Il s'agit, par contre, d'autres discours, articulés les uns aux autres et à celui qui est au centre de nos préoccupations. Plus généralement, des faits qui apparaissent comme non discursifs (un bilan démographique, par exemple) ne peuvent eux-mêmes être appréhendés et acquérir leur statut de «fait» que par un travail discursif. C'est ce genre de considération qui a amené Jacques Derrida, dans un autre contexte, à écrire qu'il n'y a pas de hors-texte. Sur ces questions, voir entre autres Hoy (1985) et Fish (1989).
3. Sur l'existence et le développement divergent de ces deux communautés nationales, voir Rocher (1992). Aussi, l'introduction et la conclusion de chacun des deux numéros de la *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* sur «l'état des choses» en sociologie au Canada: Jackson (1985) et Fournier (1985) sur le Canada anglais; Juteau et Maheu (1989) et Breton (1989) sur le Québec. Sur l'orientation nationale de la communauté québécoise, voir Bourque (1989; 1990); sur certaines des tendances principales de la communauté anglo-canadienne, voir Brym et Fox (1989).
4. Ruth Ann Pitts, qui a rédigé le premier chapitre, «Qu'est-ce que la sociologie?», a enseigné la sociologie à la Faculté Saint-Jean de 1976 à 1989. Elle est décédée à l'été 1991.
5. De ces trois auteurs, c'est Hiller qui accorde le plus d'importance à ces relations, et Hale qui en accorde le moins.
6. L'ouvrage du politologue Daniel Latouche, *Le Bazar* (1990), pourrait servir d'exemple et de cas type.
7. C'est le cas, tout au moins, en ce qui concerne les programmes d'«humanités» et de sciences sociales. La spécificité des programmes de physique, de chimie et de biologie est moins évidente.
8. Par opposition aux deux espaces sociologiques nationaux au Canada. Il faut souligner que, comme l'a montré Foucault (1969), le discours ne respecte pas les frontières des disciplines. Ainsi, les espaces discursifs analysés ici, tout en étant particuliers à leurs domaines nationaux et minoritaires respectifs, traversent les sciences sociales (en particulier la sociologie et la science politique) en même temps que le champ politique et au moins certaines sections des champs culturel et économique. Le discours national québécois, par exemple, est à l'oeuvre tant dans les travaux d'un Marcel Rioux ou d'un Léon Dion que chez Félix Leclerc, Paul-Émile Borduas ou Pierre Péladeau – sans parler, évidemment, des politiciens (presque) toutes options confondues. Chacune des sociologies dont il s'agit ici fait donc partie d'un espace discursif plus général qu'elle: pour parler de manière exacte, il faudrait

référer à la portion sociologique de chacun des trois espaces discursifs plutôt qu'à des espaces discursifs sociologiques. Nous espérons qu'on nous pardonnera le raccourci, qui ne vise qu'à garder le texte le moins lourd possible.

9. Dire que la francophonie canadienne fait partie du Canada anglais semblerait sans doute moins choquant si on se souvenait de ceci: l'expression «Canada français», telle qu'utilisée au Québec jusqu'au milieu des années soixante, fonctionnait en général comme un synonyme de «la province de Québec», incluant sa communauté anglophone, et non pas pour désigner la composante française du Canada dans son ensemble. Pour quelques développements sur cette question, voir Denis (1993) et Couture et Denis (à paraître).
10. Voir notre compte rendu dans *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 24, n° 2, p. 392-394.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BOURQUE, Gilles (1989) «Traditional society, political society and Quebec sociology: 1945-1980», *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie / The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 26, n° 3, p. 394-425.
- (1990) «La sociologie, l'État, la nation», *Cahiers de recherche sociologique*, n° 14, p. 153-161.
- BRETON, Raymond (1989) «Quebec sociology: agendas from society or from sociologists?», *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie / The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 26, n° 3, p. 557-570.
- BRYM, Robert et FOX, Bonnie (1989) *From Culture to Power: The Sociology of English Canada*, Toronto, Oxford University Press, 222 p.
- CARDINAL Linda (1993) «La francophonie canadienne et la réforme constitutionnelle: réflexions sur le réalisme politique», *Bulletin d'information de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française*, vol. 15, n° 1, p. 6-7.
- CARDINAL, Linda et LAPOINTE, Jean (1990) «L'ethnicité», dans LAFONTANT, Jean (dir.) *Initiation thématique à la sociologie*, Saint-Boniface, Les Éditions des Plaines, p. 255-304.
- COUTURE, Claude et DENIS, Claude (à paraître) «La captation du couple tradition-modernité par la sociographie québécoise», dans GOLDIE, Terry, LAMBERT, Carmen et LORIMER, Rowland (dir.) *Canada: Theoretical Discourse / Discours théoriques*, Montréal, Association d'études canadiennes. (publication prévue en 1994) (Actes du colloque de l'Association d'études canadiennes «Le discours théorique dans la communication

intellectuelle canadienne», qui a eu lieu à l'auberge Gray Rocks, Saint-Jovite (Québec) en septembre 1992).

DELEUZE, Jacques (1986) *Foucault*, Paris, Les Éditions de Minuit, 141 p.

DENIS, Claude (1993) «Quebec-as-distinct-society as conventional wisdom: The constitutional silence of Anglo-Canadian sociologists», *Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 18, n° 2, p.251-269.

DUFOUR, Christian (1989) *Le défi québécois*, Montréal, L'Hexagone, 176 p.

FISH, Stanley (1989) *Doing What Comes Naturally: Change, Rhetoric, and the Practice of Theory in Literary and Legal Studies*, London, Duke University Press, 613 p.

FOUCAULT, Michel (1969) *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 275 p.

FOURNIER, Marcel (1985) «Sociological theory in English Canada: a view from Québec», *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie / The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 22, n° 5, p. 794-803.

FRISBY David et SAYER, Derek (1986) *Society*, New York, Tavistock and Ellis Horwood Ltd., 129 p.

GENOV, Nikolai (1989) *National Traditions in Sociology*, London, Sage Publications Ltd., 248 p.

HALE, Sylvia (1990) *Controversies in Sociology: A Canadian Introduction*, Toronto, Copp Clark Pitman, 630 p.

HILLER, Harry H. (1991) *Canadian Society: A Sociological Analysis*, Scarborough, Prentice-Hall, 200 p.

HOY, David (1985) «Jacques Derrida», dans SKINNER, Quentin (dir.) *The Return of Grand Theory in the Human Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, p.41-64.

JACKSON, John D. (1985) «Introduction», *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie / The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 22, n° 5, p. 615-618.

JUTEAU, Danielle et MAHEU, Louis (1989) «Sociology and sociologists in francophone Quebec: science and politics», *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie / The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 26, n° 3, p. 363-393.

LAFONTANT, Jean (dir.) (1990) *Initiation thématique à la sociologie*, Saint-Boniface, Les Éditions des Plaines, 483 p.

LANGLOIS, Simon et al. (1990) *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 667 p.

- LATOUCHE, Daniel (1990) *Le Bazar, des anciens Canadiens aux nouveaux Québécois*, Montréal, Boréal, 286 p.
- LAXER, Gordon (1992) «Constitutional crises and continentalism: Twin threats to Canada's continued existence», *Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 17, n° 2, p. 199-222.
- RESNICK, Philip (1990) *Letters to a Québécois Friend*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 125 p. (avec une réponse de Daniel LATOUCHE)
- (1991) *Toward a Canada-Quebec Union*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 119 p.
- ROCHER, Guy (1992) «The Two Solitudes between Canadian Sociologists», dans CARROLL, William K., CHRISTIANSEN-RUFFMAN, Linda, CURRIE, Raymond F. et HARRISON, Deborah (dir.) *Fragile Truths: Twenty-Five Years of Sociology and Anthropology in Canada*, Ottawa, Carleton University Press, p. 65-70.
- SMART, Barry (1993) *Postmodernity*, London, Routledge, 169 p.
- TORT, Patrick (1983) *La pensée hiérarchique et l'évolution*, Paris, Aubier, 556 p.
- ZEITLIN, Irving et BRYM, Robert J. (1991) *The Social Condition of Humanity (Canadian Edition)*, Toronto, Oxford University Press, 440 p.

(Acceptation définitive en octobre 1993)